

Souveraineté africaine entre mythe et réalité

MATUMBA MIPANGA Médard *

Résumé

Depuis les indépendances des années 1960, la souveraineté des États africains reste controversée. Entre reconnaissance formelle par le droit international et dépendances réelles (politique, économique, culturelle, sécuritaire), cette étude évalue, à l'aune de cinq facteurs structurels – influence des grandes puissances, éducation/soft power, extraversion économique, faiblesse de la solidarité continentale et crise du leadership –, le caractère effectif ou illusoire de cette souveraineté. La méthodologie repose sur le matérialisme dialectique et des approches qualitatives (documentaire, observation participante en RDC, analyse comparée). Les résultats montrent que la souveraineté africaine est largement mythifiée par les discours officiels, face à des ingérences rampantes et une dépendance systémique.

Mots-clés : *Souveraineté africaine, Grandes puissances, Soft power, Extraversion économique, Leadership, Panafricanisme.*

Abstract

Since the independences of the 1960s, the sovereignty of African states remains controversial. Between formal recognition by international law and actual dependencies (political, economic, cultural, security), this study assesses, in light of five structural factors – influence of great powers, education/soft power, economic extraversion, weak continental solidarity and leadership crisis – the effective or illusory nature of this sovereignty. The methodology is based on dialectical materialism and qualitative approaches (documentary analysis, participant observation in the DRC, comparative analysis). The results show that African sovereignty is largely mythologized by official discourses, in the face of creeping interference and systemic dependence.

* *Docteur en Relations Internationales de l'Université de Kisangani, Professeur Associé, Enseignant-Chercheur et Chef de Département des Relations internationales et des Sciences politiques à l'Université de Goma, E-mail : medardmatumba@gmail.com.*

Keywords: *African sovereignty, Great powers, Soft power, Economic extraversion, Leadership, Pan-Africanism.*

I. Introduction

Depuis les indépendances des années 1960, les générations africaines se succèdent à un rythme effréné portant le soupir d'insatisfaction et d'interrogation. Dans ce parcours, se remarquent des moments de galère, de misères sociales, de dérive économique, de tergiversations et de gestion nébuleuse des deniers publics¹. La souveraineté des États africains reste une question vive. Si le droit international reconnaît formellement l'égalité des États, plusieurs réalités contemporaines interrogent l'effectivité de cette souveraineté sur le continent². D'une part, les grandes puissances (Russie, Chine, États-Unis) rivalisent pour influencer les orientations politiques, sécuritaires et économiques de nombreux pays africains. D'autre part, la dépendance culturelle et éducative, l'extraversion économique, l'affaiblissement de la solidarité panafricaine et les crises récurrentes de leadership suggèrent que l'autonomie réelle des États africains reste limitée.

Ce contraste entre indépendance formelle et dépendance réelle justifie l'examen du caractère effectif ou illusoire de la souveraineté africaine. Ces enjeux soulèvent une question fondamentale : la souveraineté africaine est-elle une réalité tangible ou un mythe entretenu par les discours officiels, face aux pressions conjuguées des grandes puissances, à l'hégémonie culturelle extérieure, à l'économie extravertie, à l'érosion de la solidarité continentale et à la crise du leadership ?

En effet, l'invasion du continent par les « étrangers » a bouclé l'ère de l'Afrique. Bien avant, dès l'Antiquité, l'Afrique avait déjà été marquée par des courants venus du dehors : influence perse, chinoise et indienne sur la côte orientale, influence gréco-romaine sur les rivages de l'Afrique septentrionale, pénétration de l'islam à partir du XVII^e siècle. Ensuite et surtout,

¹ Kongolo Delfika Ambroise, « *Impérialisme et politiques de développement en Afrique* », *Le Carrefour congolais*, vol. 8, janvier 2024, pp. 117-154.

² Article 2 de la Charte des Nations unies, San Francisco, 1945.

les influences européennes véhiculées par les Occidentaux qui, après les grandes découvertes, ont visité les côtes africaines, fondé des comptoirs, pratiqué le commerce et la traite négrière avant de se lancer, à partir du second tiers du XIXe siècle, dans le mouvement au bout duquel tout le continent passa, de proche en proche, sous séquestre impérialiste : la colonisation³.

Au lendemain des indépendances politiques africaines, les scientifiques ont commencé à s'interroger sur l'Afrique. Albert Meister s'est demandé si l'Afrique pouvait partir. René Dumont répond catégoriquement que l'Afrique est mal partie, suscitant de vives réactions de certains chefs d'États africains, dont Léopold Sédar Senghor. Un demi-siècle après les indépendances, l'observation de la pratique sociale semble confirmer la thèse de Dumont : l'Afrique n'est toujours pas partie. Au contraire, le continent est confronté à d'énormes difficultés que la mondialisation aggrave⁴.

Selon Pedro Pires, premier président du Cap-Vert : « Nous avons raté le départ avec cette question de l'indépendance qu'on nous proposait, qui était uniquement en fait une indépendance politique avec une souveraineté soi-disant internationale (avoir un siège aux Nations unies), alors que la vraie souveraineté, c'est une émancipation politique, économique, diplomatique, linguistique, culturelle et sociale⁵».

À partir de ce constat, nous formulons la question centrale suivante : dans quelle mesure la souveraineté des États africains est-elle substantiellement affectée par cinq facteurs (menaces des grandes puissances, éducation/soft power, économie extravertie, solidarité africaine mise en mal et leadership), au point de n'être qu'un mythe juridico-politique ?

L'hypothèse de cette étude est que les grandes puissances (Russie, Chine, États-Unis, etc.) exercent une influence asymétrique sur les États africains à travers des mécanismes de dette, de présence militaire, de contrats miniers et de soutien diplomatique sélectif, réduisant de facto la marge de manœuvre politique interne.

L'objectif est d'évaluer la nature et le degré effectif de la souveraineté des États africains à l'aune de ces cinq facteurs structurels. Cette recherche présente un intérêt théorique (contribuer au débat sur la souveraineté post-coloniale), pratique (fournir des leviers aux

³ Essé Amouzou, *L'impact de la culture occidentale sur les cultures africaines*, Paris, L'Harmattan, 2009.

⁴ Kadony Nguway Kpalaingu, *Introduction aux relations internationales africaines*, Paris, L'Harmattan, 2006.

⁵ *Sixième Conférence internationale, Comment penser les souverainetés africaines dans un monde fracturé et incertain ?*, Cotonou, mai 2025.

décideurs et organisations continentales) et politique (alimenter la réflexion sur le panafricanisme du XX^e siècle).

Notre méthodologie repose sur le matérialisme dialectique⁶, combiné à des approches géopolitiques, historico-diplomatiques⁷ et comparatives⁸. Cette combinaison permet de comprendre l'interaction des éléments, les dynamiques en mouvement, et de constater que tout se transforme par bonds, par automouvement, résultat de la lutte des contraires, contradictions manifestes au regard de la souveraineté des États africains⁹. Les contradictions présentent une importance variable : certaines sont essentielles, d'autres secondaires, internes ou externes¹⁰.

La collecte des données a privilégié les approches qualitatives¹¹, notamment la technique documentaire (ouvrages, articles, rapports), complétée par l'observation participante (cas de la RDC et de ses voisins de l'Est : Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie) et l'observation non participante (autres États d'Afrique). L'analyse de contenu a été utilisée.

II. Menaces sur la souveraineté africaine par les grandes puissances : Russie, Chine, États-Unis

Cette partie analyse comment les grandes puissances contemporaines – États-Unis, Chine, Russie – exercent leurs influences multiformes sur les États africains, réduisant leur autonomie décisionnelle. Elle examine d'abord les stratégies d'influence comparées, puis les cas de compétition en Libye, au Sahel et dans les Grands Lacs, avant d'établir un bilan entre souveraineté formelle et ingérence rampante.

1. Stratégies d'influence comparées

La souveraineté africaine a longtemps subi l'influence des grandes puissances. Certaines recourent à des stratégies coercitives (hard power), d'autres non coercitives (soft power).

⁶ Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2e éd., 1974.

⁷ B. Verhaegen, « Histoire immédiate et engagement politique », In *Cahiers zaïrois d'études politiques et sociales*, UNAZA, n°3, octobre 1974.

⁸ Jean Otemikongo Mandefu, *Guerre des méthodes en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 2018.

⁹ *Ibid*, p. 76.

¹⁰ Sylvain Shomba Kinyamba, *Méthode et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, PUK, 2016, p. 28.

¹¹ Guillaume Devin, *Méthodes de recherche en relations internationales*, Paris, Sciences Po, 2016.

L'URSS s'efforça au début des années 1960 de se faire admettre comme une « puissance comme les autres » pour trois séries de raisons : apparaître aux élites africaines comme une puissance ordinaire offrant l'occasion d'éroder les rapports organiques avec les anciennes puissances tutélaires ; trouver en Afrique les moyens de nourrir ses ambitions globales ; apparaître aux yeux de l'Afrique modérée comme une puissance réaliste.

Actuellement, l'influence géopolitique de la Russie en Afrique subsaharienne est une stratégie centrée sur la sécurité. Elle renforce surtout son influence par les accords militaires (formation, fourniture d'armes) ; la présence des sociétés militaires privées comme le « groupe Wagner », avec un objectif de remplacer ou concurrencer l'influence occidentale ; sur le plan politique et diplomatique, elle soutient les régimes en rupture avec l'Occident par des discours basés sur la souveraineté et l'anticolonialisme, surtout dans les pays fragiles (RCA, Mali, Burkina faso, Niger, Guinée équatoriale) en renforçant des relations via des sommets Russe-Afrique. Son apport économique est tellement moindre centré sur les mines en exploitant l'or et le diamant¹².

Pour les États-Unis, le problème était différent : accepter pleinement les responsabilités de chef de file de l'Occident, mais la définition du niveau approprié d'engagement en Afrique se heurta à de multiples contraintes¹³. Les échanges commerciaux bilatéraux entre les États-Unis et l'Afrique subsaharienne ont fluctué, s'établissant à environ 47,5 milliards de USD en 2023 et s'élevant à un niveau estimé à 56,4 milliards de USD en 2025. Dans son premier mandat, le Président américain Donald Trump avait négligé le continent africain et le qualifiant d'un « continent de Merde », en ce moment-là, la Chine gagnait du terrain en Afrique en imposant son influence économique, qui a surpris l'Amérique jusqu'à qualifier sa diplomatie de celle de « récupération ».

C'est dans son deuxième mandat que le Président Donald Trump s'intéresse à l'Afrique, surtout avec les accords USA – RDC, qui regorge des minerais stratégiques pour les industries américaines. Absolument, les minerais de la RDC, en particulier le Coltan, Cobalt, lithium et le cuivre, sont au cœur d'un intérêt majeur pour les États-Unis. Ces métaux sont essentiels pour la transition énergétique (véhicules électriques) et l'industrie technologique

¹² TV5 Monde, *L'armée Russe opère dans six pays africains, selon la Télévision Russe*, le 17 Novembre 2025

¹³ Zaki Laïdi, *Les deux grandes puissances et l'Afrique (1960-1977)*, thèse, IEP Paris, 1983.

et de défense. Washington cherche activement à sécuriser ces approvisionnements pour réduire sa dépendance vis-à-vis de la Chine, aujourd'hui dominante dans l'extraction, la transformation et la commercialisation de nombreux minerais dits critiques¹⁴.

La coopération minière entre la RDC et les États-Unis dépasse le seul cadre économique. Elle s'inscrit dans une dynamique diplomatique plus large, incluant les efforts américains en faveur de la stabilité régionale, notamment dans le cadre du processus de paix entre Kinshasa et Kigali. Dans cette optique, les investissements américains sont perçus par le gouvernement congolais comme un levier à la fois économique et géopolitique. Susceptible de contribuer à la stabilisation d'une région longtemps marquée par les conflits armés, tout en sécurisant l'accès aux minerais stratégiques¹⁵.

Depuis 1960, l'insertion des grandes puissances dans le jeu politique interne de certains États n'a été rendue possible que par l'incapacité de ces États à assurer eux-mêmes la stabilisation de leurs ordres internes ou leur sécurité extérieure¹⁶. Aujourd'hui, la consolidation de l'interdépendance internationale, le renforcement de la globalisation néolibérale, l'amenuisement de l'autorité étatique et l'affirmation des questions économiques à l'agenda international figurent parmi les caractéristiques majeures des relations internationales post-bipolaires¹⁷.

Le concept de « diplomatie d'influence » (soft power) s'est imposé. Joseph S. Nye Jr.¹⁸ a créé la notion de soft power dans l'après-guerre froide pour expliquer la victoire des États-Unis sur l'URSS. La Chine, depuis les années 2000, a renforcé sa présence en Afrique via la politique d'internationalisation des entreprises (zouchuqu zhengce) et le Forum sur la coopération sino-africaine. Le « chiffre d'affaires » de la Chine en Afrique surtout subsaharienne (intégrée dans le total africain) est d'environ 350 milliards USD en 2025, avec une tendance à la hausse vers près de 400 milliards USD en 2026. Son soft power s'appuie sur des vecteurs culturels, économiques (zones économiques spéciales), médiatiques et sur

¹⁴ Mines.CD/ <https://mines.cd>, *RDC-Etats- Unis: Kinshasa soumet une liste des projets miniers stratégiques à Washington*, 23/01/2026

¹⁵ TV5 Monde, <https://>, *RDC : bientôt un accord avec les Etats-Unis sur les minerais*, le 13 mars 2025

¹⁶ Zaki Laïdi, *Les deux grandes puissances et l'Afrique (1960-1977)*, op. cit.

¹⁷ Sebastian Santander, *L'émergence de nouvelles puissances : vers un système multipolaire ?*, Paris, Ellipses, 2009.

¹⁸ Joseph S. Nye, *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, New York, PublicAffairs, 2004.

le discours de solidarité Sud-Sud, mais sert avant tout des intérêts étatiques et économiques chinois¹⁹. Les pays émergents cherchent à endiguer l'influence américaine, à relativiser les valeurs occidentales et à sauvegarder leur culture. La Chine se veut championne de la diversité culturelle, tandis que la Russie consolide sa culture et ses diasporas²⁰.

La coopération militaire et technique repose sur des accords bilatéraux²¹. Bien que négociés entre États souverains, le Premier ministre Michel Debré²² y voyait un moyen de « constituer une communauté autour de la puissance métropole ». Aujourd'hui, l'émergence de la Chine reconfigure le paysage : sa croissance génère un besoin colossal en matières premières, faisant de l'Afrique un partenaire essentiel²³.

2. Les cas de la compétition en Libye, au Sahel et dans les Grands Lacs

L'impérialisme occidental maintient une domination subtile sur les États africains, remettant le pouvoir à des gouvernements africains, mais conservant les leviers essentiels²⁴. Dans la crise libyenne, les chefs d'État africains s'étaient opposés à l'intervention contre Kadhafi, mais ils ne furent pas écoutés, l'Afrique n'étant pas représentée au Conseil de sécurité. Les Occidentaux ont détruit le pays, déstabilisant toute la région.

Au Sahel, l'intervention française au Mali en 2013 (opération Serval, puis Barkhane) a répondu à une urgence terroriste. Selon le général Benoît Durieux, l'objectif militaire était d'arrêter une conquête territoriale²⁵. Cependant, la stratégie française, associée à une communication catastrophique et à l'attitude de la CEDEAO, a permis aux militaires maliens de bâtir un narratif « souverainiste » et de renverser l'ordre établi²⁶.

En République démocratique du Congo (RDC), l'insécurité chronique dans les Grands Lacs a conduit à des conflits régionaux et humanitaires sans précédent²⁷. Les opérations de

¹⁹ David Bénazéraf, *Soft power chinois en Afrique, Centre Asie, Visions 71*, septembre 2014.

²⁰ Anne Gazeau-Secret, « Soft power : l'influence par la langue et la culture », *In Revue internationale et stratégique*, n°89, 2013/1, pp. 103-110.

²¹ Pierre Dabiezies, « La politique militaire de la France en Afrique noire sous le général de Gaulle », *In Centre d'études d'Afrique noire, Institut Charles de Gaulle*, pp. 227-262.

²² Pierre Kipré, « De la Françafrique à l'afro-pessimisme », *In L'Histoire*, n°350, février 2010, p. 61.

²³ R.W. Fogel, *Capitalism and democracy in 2040*, Cambridge, MA, NBER, 2007.

²⁴ Frédéric Caille, *L'éducation en Afrique*, Chicoutimi, 2005.

²⁵ *Propos du général Benoît Durieux*, consulté le 15 mars 2026.

²⁶ *Sixième Conférence internationale*, op. cit.

²⁷ A. Lewin, *L'ONU pourquoi faire ?*, Paris, Gallimard, 2006, p. 66.

maintien de la paix de l'ONU (ONUC, puis MONUSCO) sont confrontées à une crise de légitimité profonde, avec des manifestations populaires hostiles²⁸.

3. Bilan : souveraineté formelle vs ingérence rampante

Dans les années 1960, on a pensé la souveraineté comme rigide, sans accepter d'intervention. Aujourd'hui, des fragilités structurelles apparaissent : sur le plan juridique (conventions internationales, APE avec l'UE), économique (dépendance aux institutions financières internationales et aux anciennes puissances coloniales), sécuritaire (dépendance aux interventions étrangères contre le terrorisme et les groupes armés locaux).

La RDC illustre cette souveraineté inefficace : pays riche en matières premières mais confronté à l'insécurité, à une corruption institutionnalisée, à l'extrême pauvreté et à une faiblesse de l'État de droit²⁹. Les pays africains sont globalement « mis sous tutelle » dans leur gestion politique et institutionnelle³⁰.

L'analyse des stratégies des grandes puissances et des cas de compétition régionale montre que la souveraineté formelle des États africains est constamment amoindrie par des ingérences rampantes, qu'elles soient militaires, économiques ou diplomatiques. La marge de manœuvre réelle des États africains reste étroite, confortant l'hypothèse d'un mythe juridico-politique. Les africains doivent savoir qu'un pays ne peut pas vivre en vase clos, la vraie souveraineté se fait avec les autres, même les anciennes démocraties ont besoin des autres pour leurs épanouissements en signant des accords et des partenariats sur toutes les dimensions. Les États-Unis, la Chine et la Russie, malgré leurs niveaux de développement ne cessent d'échanger pour maintenir la durabilité économique, politique, militaire, technologique et culturelle de leur pays³¹.

²⁸ Matumba Mipanga Médard et Kazadi Mwin Kasheb Marcel, « *Illégitimité des opérations de maintien de la paix...* », In *Annale Université de Goma*, 2026.

²⁹ Frédéric Caille, *op. cit.*

³⁰ Floris Endjito et al., « *La problématique des dépendances économiques de l'Afrique* », In *École des guerres économiques*, s.d.

³¹ Radio France Internationale (RFI), *Le retrait du Bourkina Faso, Mali et Niger de la CPI*, édition Afrique matin de 6 heures 30, le 07/07/2026

III. Menace sur l'éducation africaine par le soft power et la culture étrangère

Cette section examine comment l'hégémonie linguistique et culturelle, combinée à un système éducatif hérité de la colonisation, produit des élites déconnectées et menace la souveraineté cognitive et politique de l'Afrique.

1. Hégémonie linguistique et culturelle

La question de la souveraineté se pose aussi à travers l'altérité et les flux invisibles. La culture – langue, traditions, valeurs – est un terrain mouvant où se négocie la souveraineté³². La francophonie doit trouver un nouvel élan : comme le rappelle Edgar Morin, « le langage est la plaque tournante essentielle du biologique, de l'humain, du culturel, du social ». La France a fait de la langue l'une des priorités de sa politique étrangère, malgré une baisse de l'aide à la trentaine de pays francophones³³.

2. Production d'élites déconnectées et acculturation

L'école coloniale n'avait touché qu'une frange de la jeunesse, formant des « écrivains » et auxiliaires de l'administration. Les élites indépendantistes sont sorties du moule de l'école républicaine ou chrétienne, imprégnées des valeurs françaises³⁴. Les problèmes d'éducation sont reconnus comme centraux pour transformer l'Afrique³⁵. Les accords culturels avec les anciennes métropoles maintiennent la structure de l'enseignement : délivrance des diplômes sous contrôle étranger, monopole du personnel enseignant, ce qui facilite l'émergence d'élites déconnectées³⁶.

3. Conséquences sur la souveraineté cognitive et politique

L'ouverture au monde et l'influence culturelle étrangère ébranlent l'identité culturelle africaine. Yolanda Onghena souligne les effets négatifs de l'interculturel : l'envahisseur

³² Floris Endjito et al., « *La problématique des dépendances économiques de l'Afrique* », *op. cit*

³³ Anne Gazeau-Secret, *art. cit.*

³⁴ Roland Pourtier, « L'éducation, enjeu majeur de l'Afrique post-indépendances », *In Afrique contemporaine*, 2010/3, n°235, pp. 101-114.

³⁵ Havugimana Alexis, « Les problèmes de l'éducation... », *In African Scientific Journal*, vol. 3, n°15, décembre 2022.

³⁶ Frédéric Caille, *op. cit.*

impose sa langue, sa culture, son système économique³⁷. La mondialisation, selon Bertrand Badie, marque les limites en révélant l'inadéquation des modèles occidentaux importés³⁸. Les États du Sud sont pris dans un cercle vicieux postcolonial.

La dépendance éducative et culturelle constitue une menace sérieuse pour la souveraineté africaine. Les africains ont épousé le modèle éducatif des occidentaux qui n'est pas adapté aux réalités des milieux, les élites ne sont que les disciples, constituent des relais de leurs maîtres, ils sont incapable de gérer la société. En formant des élites acculturées et en maintenant des systèmes éducatifs exogènes, les anciennes puissances et les nouvelles puissances émergentes perpétuent une domination cognitive qui limite la capacité des africains à penser et à décider par eux-mêmes (l'aliénation africaine).

IV. Menace sur l'économie africaine : le piège de l'extraversion

Cette section analyse la structure historique extravertie des économies africaines, le rôle des institutions financières internationales et des investissements étrangers, ainsi que l'impossible souveraineté monétaire et industrielle.

1. Structure historique : matières premières, dépendance technologique et alimentaire

L'extraversion des économies africaines est une conséquence de la division internationale du travail héritée de la colonisation, fondée sur la théorie ricardienne des avantages comparatifs. Les colonies devaient produire des matières premières, les métropoles les transforment³⁹. « L'économie est la mère de toutes nos batailles », la souveraineté économique est devenue une urgence stratégique⁴⁰. L'indépendance politique n'a pas changé la domination économique étrangère : les sociétés commerciales, banques et industries restent contrôlées par l'ancienne métropole. L'instabilité des termes de l'échange a été deux fois plus grande pour l'Afrique que pour l'Asie de l'Est⁴¹. Au lieu de signer les accords de transformations des matières premières de l'Afrique sur place au continent, la plupart des dirigeants en

³⁷ Koudregma Yaya Tientega et Boukary Dabal, « Cultures africaines et mondialisation », *In Les sociétés africaines*, s.d

³⁸ Bertrand Badie, *L'État importé*, Paris, Fayard, 1992, p. 10.

³⁹ Kadony Nguway Kpalangu, *op. cit.*

⁴⁰ Sixième Conférence internationale, *op. cit.*

⁴¹ CNUCED, *Résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base*, Nations unies, 2003.

complicité avec leurs maîtres font la complaisance de satisfaire les puissances économiques occidentales au détriment de leurs États, qui demeurent toujours dans la pauvreté extrême⁴².

2. Rôle des institutions financières internationales et des investissements étrangers

Le FMI et la Banque mondiale imposent des programmes d'ajustement structurel. Le code minier congolais de 2002, rédigé sous pression de la Banque mondiale, a transformé la RDC en un paradis pour les firmes minières transnationales⁴³. Selon l'analyse néogramscienne de Robert Cox, ces organisations diffusent les normes de l'hégémonie occidentale⁴⁴. La dette africaine est estimée à environ 500 milliards de dollars, détenue à 30 % par les partenaires publics et à 70 % par le privé. La Chine détient environ 40 % de la dette africaine⁴⁵.

3. L'impossible souveraineté monétaire et industrielle

Le franc CFA, rattaché à l'euro, limite la souveraineté monétaire. L'indépendance de la Banque centrale est mise à mal par les sanctions (Mali, Niger, Bourkina Faso)⁴⁶. L'industrialisation est indispensable pour générer de la valeur ajoutée. Le Président Museveni attire l'attention sur l'échec du continent à utiliser ses ressources naturelles pour stimuler la valeur ajoutée⁴⁷.

L'économie africaine reste largement extravertie, dépendante des exportations de matières premières, de l'aide conditionnée et des investissements étrangers qui ne favorisent pas le développement endogène. L'absence de souveraineté monétaire et industrielle verrouille le continent dans une position subalterne au sein de l'économie mondiale.

⁴² Radio France Internationale (RFI), *La souveraineté économique africaine. Mythe ou Réalité*, édition de 10 heures, le 14/03/2026

⁴³ Renaud Vivien et al., « La guerre à l'Est de la RDC est une guerre économique internationale », *In Les autres voix de la planète*, n°41, 2009, p. 4-7

⁴⁴ Robert Cox, « Gramsci, Hegemony, and International Relations », *op. cit.*

⁴⁵ Sixième Conférence internationale, *op. cit.*

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ René Songolé, *Les rivalités entre organisations africaines, Civitas Europa ? 2020/2, N°45, pp.259-277.*

V. Solidarité africaine en perte de vitesse

Cette analyse évalue les échecs de l'Union africaine face aux crises, les rivalités régionales persistantes et le contraste entre un régionalisme extraverti et un panafricanisme opérationnel défaillant.

1. *Échecs de l'Union africaine face aux crises*

Depuis les indépendances, l'Afrique est minée par des conflits interétatiques et intra-étatiques. Malgré l'Architecture africaine de paix et de sécurité, le continent reste le théâtre de conflits meurtriers⁴⁸. L'OUA avait échoué en matière de maintien de la paix ; l'UA, créée en 2002, a mis en place des mécanismes, mais leur efficacité reste limitée⁴⁹.

2. *Rivalités régionales*

Des conflits persistent dans les Grands Lacs (RDC, Burundi contre Rwanda), dans le bassin du Nil (Égypte et Éthiopie), au Maghreb (Maroc, Casamance)⁵⁰. Les transitions politiques (monopartisme vers multipartisme) créent des vides de pouvoir. La cohésion régionale est fragilisée par des divisions ethniques et régionales instrumentalisées⁵¹. Les rivalités entre le Rwanda et la RDC, l'implication de l'Ouganda, illustrent comment les intérêts économiques et les ingérences extérieures entretiennent l'instabilité⁵². La résurgence du M23 en 2021 en est un exemple récent⁵³.

3. *Régionalisme extraverti vs panafricanisme opérationnel*

Les Accords de partenariat économique (APE) entre l'UE et les pays ACP offrent un accès préférentiel au marché européen, mais imposent une libéralisation asymétrique, fragilisant la souveraineté fiscale et décisionnelle⁵⁴. Par ailleurs, l'impérialisme favorise le développement

⁴⁸ Xavier Bienvenu Kitsimbou, « Une architecture de paix et de sécurité en Afrique : pourquoi faire ? », 2020, hal-02879061.

⁴⁹ René Songolé, « Les rivalités entre organisations africaines », *op.cit.*

⁵⁰ Tanella Boni, « Solidarité et insécurité humaine : penser la solidarité depuis l'Afrique », *In Diogène*, 2011/3, n°235-236, pp. 95-108.

⁵¹ Ahmed Moumami, « Analyse de la pauvreté en RDC », *In Banque africaine de développement*, n°112, août 2010, p. 18.

⁵² Pierre Jacquemot, « Les conflits dans l'est de la RDC. Voisins cupides, groupes armés et prédation minière », *op. cit.*, p. 38.

⁵³ International Crisis Group, *Rapport Afrique*, n°320, 19 décembre 2025.

⁵⁴ Benjamin Haddad, cité par Liliana Tanguy, *Commission des affaires européennes*, 1er mars 2023.

des micro-nationalismes et la division politique des États africains. Les organisations régionales (Conseil de l'Entente, Brazzaville, Monrovia) servent surtout la propagande extérieure, sans mesures concrètes d'unité⁵⁵.

La solidarité continentale est affaiblie par les rivalités interétatiques, l'inefficacité de l'UA et un régionalisme extraverti qui sert davantage les intérêts extérieurs que l'intégration africaine. Les exemples sont nombreux en l'occurrence des sanctions américaines contre la République Sud-africaine, qui n'a eu aucune réaction des pays du continent (silence total), le refoulement du meilleur arbitre de l'Afrique par les États-Unis à la Coupe du Monde de football et aucune réaction d'une Fédération sportive africaine ruinée des corruptions et de l'ingérence manifeste de la FIFA. Le panafricanisme opérationnel reste un idéal lointain et l'absence de front uni facilite les ingérences.

VI. Faible leadership africain

Cette section examine la crise des élites, l'absence de vision stratégique continentale commune et la captation des leaderships par les intérêts extérieurs.

1. Crise des élites

Le leadership politique africain est souvent marqué par la gestion du pouvoir selon l'intérêt personnel. Jean-François Bayart parle de « politique du ventre » : l'État devient un outil d'enrichissement personnel, avec redistribution à des réseaux restreints⁵⁶. Népotisme, gabegie, abus de pouvoir sont monnaie courante⁵⁷.

2. Absence de vision stratégique continentale commune

L'absence de vision commune est illustrée par le refus du Cameroun de servir de base arrière à la France pendant la guerre du Biafra⁵⁸. Le traité d'Abuja (1991) instituant la Communauté économique africaine (AEC) fixe des étapes jusqu'en 2034, mais les querelles entre partisans de la construction européenne et de la relance africaine persistent⁵⁹.

⁵⁵ Frédéric Caille, *op. cit.*

⁵⁶ Jean-François Bayart, *L'État en Afrique*, Paris, Fayard, 1989.

⁵⁷ Eldad Sangaré Épse Séka et Atchori Justin Abindj, « *Les politiques gouvernementales africaines entre leadership et manipulation* », In *Djiboul*, n°009, juillet 2025, pp. 75-86.

⁵⁸ Sixième Conférence internationale, *op. cit.*

⁵⁹ Léo Gaël Atanga Ondo, *Leadership et construction de l'AEC*, thèse, Sciences de l'homme et société, Université de Yaoundé II, 2021, <https://theses.hal.science/>

3. *Leaderships captifs des intérêts extérieurs*

Les leaders politiques sont souvent des « sentinelles » au service des puissances occidentales. Ceux qui résistent sont assassinés (Lumumba, Nkrumah, Laurent Désiré Kabila, Thomas Sankara, Kadhafi et autres), chassés par rébellion (Mobutu, Lisuba, Habré, Taylor, Mengistu) ou affaiblis (Angola, Côte d'Ivoire)⁶⁰. Le manque de leadership engageant, inspirant, authentique et visionnaire est le problème majeur de l'Afrique contemporaine⁶¹.

La crise du leadership africain, caractérisée par la prédation des élites, l'absence de vision commune et la captation par des intérêts extérieurs, constitue un facteur majeur de la faible effectivité de la souveraineté. Sans une transformation profonde des pratiques politiques, toute revendication de souveraineté restera illusoire.

Conclusion

L'objectif de cette étude était d'évaluer la nature et le degré effectif de la souveraineté des États africains à l'aune de cinq facteurs structurels : les menaces des grandes puissances, l'éducation/soft power, l'économie extravertie, la solidarité continentale et le leadership. À la lumière des analyses menées, la question centrale – la souveraineté africaine est-elle un mythe ou une réalité ? – trouve une réponse nuancée mais globalement négative quant à son effectivité. En effet, les grandes puissances (États-Unis, Chine, Russie, anciennes métropoles) exercent une influence asymétrique par des mécanismes de dette, de présence militaire, de contrats miniers et de soutien diplomatique sélectif, réduisant de facto la marge de manœuvre politique interne des États africains. L'éducation et la culture restent largement dominées par des modèles exogènes, produisant des élites acculturées et limitant la souveraineté cognitive. L'économie africaine, extravertie et dépendante des matières premières, est soumise aux conditionnalités des institutions financières internationales et à une absence de souveraineté monétaire et industrielle. La solidarité continentale est en perte de vitesse, l'Union africaine peinant à résoudre les crises et les rivalités régionales étant instrumentalisées par des puissances extérieures. Enfin, le leadership africain est souvent captif d'intérêts personnels ou étrangers, sans vision stratégique commune.

⁶⁰ Kadony Nguway Kpalaingu, *op. cit.*

⁶¹ Richard Makon, *Le leadership en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2017.

Ainsi, la souveraineté africaine relève-t-elle largement d'un mythe juridico-politique : reconnue formellement par le droit international. Elle est vidée de sa substance par des mécanismes structurels de dépendance et d'ingérence. Pour que cette souveraineté devienne une réalité tangible, des réformes profondes sont nécessaires : réforme éducative décolonisée, industrialisation endogène, renforcement de la solidarité régionale, indépendance monétaire, et émergence d'un leadership panafricain authentique et visionnaire. La voie est étroite, mais l'histoire du continent a montré sa capacité à se réinventer.

Bibliographie

Ouvrages et articles

Badie Bertrand, *L'État importé*, Paris, Fayard, 1992.

Bayart Jean-François, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

Campbell Bonnie, Goyette Gabriel (dir.), *L'aide au développement : à quelles conditions?*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Comire Lambert, *L'éducation en Afrique*. Nouvelle édition à partir du texte de 1964, Chicoutimi, Les classiques des sciences sociales, 2005.

Devin Guillaume, *Méthodes de recherche en relations internationales*, Paris, Sciences Po, 2016.

Dumont René, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, 1962.

Essé Amouzou, *L'impact de la culture occidentale sur les cultures africaines*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Grawitz Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2e éd., 1974.

Kadony Nguway Kpalangu, *Introduction aux relations internationales africaines*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Kongolo Delfika Ambroise, « Impérialisme et politiques de développement en Afrique », *In Le Carrefour congolais*, vol. 8, janvier 2024, pp. 117-154.

Makon Richard, *Le leadership en Afrique : essai de philosophie publique sur le développement*, Paris, L'Harmattan, 2017.

Matumba Mipanga Médard, Kazadi Mwin Kasheb Marcel, « Illégitimité des opérations de maintien de la paix des Nations unies en RDC : diagnostic d'une crise de confiance », *In Annale de l'Université de Goma*, vol. XVI, n°1, 2026.

Mpwate Ndaume G., « La coopération américaine et le régime Mobutu : un dîner gratuit ? », *In Revue Chaire dynamique sociale*, n° spécial, décembre 2003, pp. 1-11.

Ngosso Antoine, *La décolonisation et la souveraineté en Afrique*, Paris, Karthala, 2015.

Nye Joseph S., *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, New York, PublicAffairs, 2004.

Otemikongo Mandefu Yahisule Jean, *Guerre des méthodes en sciences sociales. Du choix du paradigme épistémologique à l'évolution des résultats*, Paris, L'Harmattan, 2018.

Santander Sebastian, *L'émergence de nouvelles puissances : vers un système multipolaire ? Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Mexique et Russie*, Paris, Ellipses, 2009.

Shomba Kinyamba S., *Méthode et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, PUK, 2016.

Teller Jacques, « Étude de cas comparatives et bonnes pratiques », *In Lieux communs*, n°10, 2007.

Tientega Koudregma Yaya, Dabal Boukary, « Cultures africaines et mondialisation : par-delà la recherche d'une authenticité, l'exigence d'une ouverture interculturelle », *In Les sociétés africaines : cultes, cultures et philosophies*, s.d.

Rapports et documents institutionnels

CNUCED, *Résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base*, New York/Genève, Nations unies, 2003.

Conférence des Nations unies sur le développement économique en Afrique, *Rapport 2003*.

International Crisis Group, « L'offensive du M23 : l'introuvable paix dans les Grands Lacs », *In Rapport Afrique*, n°320, 19 décembre 2025.

MAEP (Secrétariat du), *Les défis majeurs auxquels l'Afrique est confrontée*, octobre 2017.

Parlement européen, *Le futur partenariat de l'UE avec les pays ACP (« post-Cotonou »)*, Briefing 630.280, novembre 2018.

Thèses et mémoires

Bénazéraf David, Soft power chinois en Afrique. Renforcer les intérêts de la Chine au nom de l'amitié sino-africaine, Centre Asie, Visions 71, septembre 2014.

Léo Gaël Atanga Ondo, Leadership et construction de la Communauté économique africaine (AEC), thèse, Université de Yaoundé II, 2021.

Pozzar Marie-Hélène, Évaluer une stratégie de soft power : le cas de la promotion du mandarin standard en Thaïlande, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, mars 2012.

Zaki Laïdi, Les deux grandes puissances et l'Afrique (1960-1977), tomes I & II, thèse, IEP Paris, 1983.

Conférences et actes

Sixième Conférence internationale, Comment penser les souverainetés africaines dans un monde fracturé et incertain ? Synthèse des débats et recommandations, Cotonou, Groupe initiative Afrique, 8-11 mai 2025.

Webographie

Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux (1991-2021), www.google.com, consulté le 3 juin 2026.

Propos du général Benoît Durieux dans Opération Barkhane : comment penser la stratégie militaire au Sahel ?, consulté le 15 mars 2026 sur www.google.com.

